



Quelle place pour la langue bretonne à VANNES ?
Peseurt plas evit ar brezhoneg e GWENED ?



27 février C'hwevrer 2014

Présentation (rapide) du collectif « Ai'ta ! »

- **Ai'ta !** (*allez ! en breton*) est un **collectif pour la défense et la promotion du breton dans la vie publique**. Créé fin 2005, ce collectif est composé de plusieurs sections en Bretagne.
- **Nos objectifs :**
 - *INFORMER - SENSIBILISER*
 - *DÉVELOPPER LA PLACE DU BRETON DANS LA VIE PUBLIQUE*



«L'objectif principal du collectif Ai'ta ! est de faire vivre la langue bretonne : permettre à toutes et à tous de voir, d'entendre et de parler breton dans la vie publique. C'est pourquoi nous demandons que la langue bretonne, et celles et ceux qui la parlent, soient respectés partout en Bretagne. C'est pourquoi l'officialisation de notre langue est indispensable. » (extrait charte Ai'ta !)

Préambule : le rôle majeur des collectivités dans la réappropriation de la langue bretonne

- La mobilisation citoyenne des bretons (citoyens, élus, associations..) a permis une réelle prise de conscience des efforts nécessaires pour la sauvegarde et le maintien de la langue bretonne. Mais **beaucoup reste à faire pour que la langue bretonne redevienne un véritable outil social**. Les générations sont loin d'être encore remplacées et il y a urgence !

Les **collectivités locales ont un rôle majeur à jouer** pour accompagner la société car ce sont elles qui **créent notre cadre de vie** . Elles doivent être motrices dans **l'action de récupération linguistique** toutes ensembles.

- ✓ Elles **ne doivent pas se bloquer sur des limites de compétences**, dans le cadre d'une concertation et une réflexion en intercommunalité.
- ✓ Elles **ne doivent pas non plus s'arrêter sur des blocages institutionnels**: les avancées démocratiques ont toujours précédé le droit.

C'est en ce sens qu'il faut interpréter les décisions récentes de Mulhouse et de Saverne en Alsace pour proposer une version « collectivisée » de la charte européenne des langues régionales pour leurs communes et EPCI respectives afin de promouvoir notamment l'utilisation de la langue régionale dans les administrations .

Le breton et Vannes petit rappel historique (récent) ...



- Obtention du niveau 1 de la charte « ***Ya d'ar brezhoneg*** » le **8 décembre 2007** et Signature de la charte pour l'obtention du **niveau 2**
- *Actions validées* : promotion des cours de breton aux adultes, signalisation bilingue installée aux entrées et sorties de la commune, site Internet en 4 langues dont le breton..
- **5 actions pour le niveau 2** (sous 3 ans, mais non obtenu 7 ans après...)
 - ✓ cartons bilingues pour les manifestations culturelles
 - ✓ message bilingue sur le répondeur de la mairie
 - ✓ signalétique bilingue dans les bâtiment relevant de sa compétence
 - ✓ mise en valeur bilingue du patrimoine

.. Aujourd'hui un «sur place » voire un recul.



- des actions de communication novatrices en faveur du breton par le passé : vélocéa, site internet..

Avec cependant un bémol la non parité des langues !
(tailles différentes)

- Mais de nombreux indicateurs allant aujourd'hui dans le sens inverse !

Quelques exemples choisis :

- Une nouvelle micro-signalisation patrimoniale, et touristique ignorant le breton
- Des plaques de rue partiellement bilingues remplacés par des plaques monolingues

.. Aujourd'hui un «sur place » voire un recul.



Quelques exemples choisis (..suite..) :

- Des éléments récents de signalisation commerciale ignorant la langue bretonne (*ex du quartier de Cliscouët disposant pourtant d'une filière bilingue..*)
- Une signalisation directionnelle autrefois partiellement bilingue redevenant monolingue
- Une signalétique récente de de bâtiments publics exclusivement monolingue



.. Aujourd'hui un «sur place » voire un recul.

Quelques exemples choisis (..et fin) :

- Une navette de centre ville sans breton (malgré l'exemple de vélocéa..)
- Des entrées de ville oubliant le breton
- Des panneaux récents de noms de lieux non « rectifiés » ou non bilingues
- Des panneaux d'information de sites naturels ignorant le breton malgré le poids des filières bilingues (rivière du vincin)
- De même pour la signalisation de Parcs d'Activité (ZI du Prat)



Nos propositions : 3 volets

- Le breton au conseil municipal et dans les services de la ville
- Le breton du biberon à la fac dans Vannes
- Le breton dans la ville

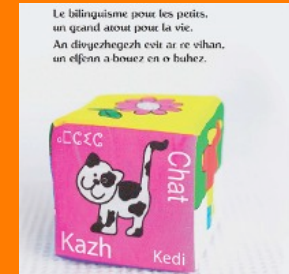
Le breton au Conseil Municipal et dans les services

- Nomination d'un **adjoint en charge de la langue bretonne**
- Désignation ou recrutement d'un **chargé de mission /référent langue bretonne ville de Vannes / Vannes Agglo**
- **Formation et usage de la langue au sein des services**, encouragement et incitation à suivre des formations et valorisation sur des postes « petite enfance », « enfance », « jeunesse », « accueil du public ».
- **Accueil bilingue avec personnel volontaire dans certains services, en assurer une publicité visible** dans les lieux concernés (panonceaux, badges..)
- **Formulaires bilingues** pour le public (livrets de famille, mariage, naissance..)
- **Un logo bilingue ...**



Le breton du biberon à la fac

- Créer les conditions d'un **maillage territorial cohérent à l'échelle de la commune conduisant à 10 % des effectifs bilingues en primaire (env 7,2% en 2011)**
- **Affecter ou recruter du personnel disposant de la compétence « langue bretonne » sur les postes d'Atsem existants** dans les classes de maternelle bilingue publique
- contribuer à **professionnaliser sur Vannes et Vannes Agglo les cours du soir en breton** en favorisant la structuration d'une entente de pays (« Ti ar vro ») sur Vannes et l'agglo avec un soutien financier à la mise en place d'une **offre professionnelle de cours du soir** pour adultes (modèle « kerlenn sten kidna » à Auray.)
- Saisir l'opportunité de la réforme des rythmes scolaires (TAP), pour **mettre en place ou soutenir des activités en breton pour assurer la continuité pédagogique des filières bilingues** ET Mettre en place **une initiation au breton dans toutes les écoles de la ville (filières monolingues) dès la maternelle.**
- **Développer l'initiation et le bilinguisme préscolaire (2nd site « Babigoù Breizh »)**
- Apporter une **aide technique ou financière** à la mise en place d'un **centre de loisirs en breton dans la ville de Vannes ou au niveau de l'agglo**



Le breton dans la ville



- Mise en place d'une signalétique externe et interne systématique **et PARITAIRE** dans les **bâtiments et services de la ville** à l'occasion de travaux de rénovation ou d'extension. Acter le **principe d'une signalétique bilingue systématique au cahier des charges**.
- **Signalisation bilingue et paritaire pour toute forme de signalisation** (routière, vélos, piétons et dans **l'ensemble des domaines** : patrimoniale, touristique, commerciale, zones d'activité, portuaire, affichage électronique..)
- Mise en place de **panneaux de police bilingues**
- **Mise en place de plaques de rues bilingues** au fur et à mesure de leur changement

Le breton dans la ville

- **Poste République** : demande de la mairie auprès de la direction régionale pour une modification de la signalétique interne non bilingue malgré un changement récent
- **Soutien financier à la mise en place d'une maison de pays de la langue et de la culture bretonne** au niveau de la ville et de l'agglo « Ti ar vro » (sur le modèle de l'exemple récent de « Douar Alre »)
- Etablir un accord avec la SNCF pour intégrer **le bilinguisme** dans le futur chantier de rénovation de la gare SNCF

